

Ski de montagne Saison 2017/2018

CAF Ile de France
5, rue Campagne Première
75014 PARIS
tél : 01 42 18 20 00
<http://www.clubalpin-idf.com>

Fiche programme de la sortie de ski de montagne n° 18-S002

Reprise au Simplon

Du 02 au 03 décembre 2017 / 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : Non
Nombre maximal de participants : 6

1-Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Thierry VARNEAU & Olivia MONTEL
Coordonnées via le Kifaikoi : <http://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/kifaikoi.php>

2-Programme prévisionnel

1er jour : Tochuhorn ou Spitzhörli (Dénivelé 800 m)

2eme jour :Breithorn (Dénivelé 1 200 m)

<https://www.camptocamp.org/routes/51051/fr/tochuhorn-arete-w-voie-normale>
<https://www.camptocamp.org/routes/45360/fr/breithorn-simplon-depuis-le-col-du-simplon>

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

3-Caractéristiques de la course programmée

3.1-Niveau :

Cotation :	Difficulté : PD
Type de course :	Conduite de course : 2S
Dénivelé journalier maximal prévu :	Aller-Retour
Rythme d'ascension exigé :	1 200 m
	environ 300 m/h

Voir explications sur le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski et surf de montagne », rubrique niveaux.

3.2-Particularités :

Les nombreuses opportunités de courses depuis l'hospice du Simplon permettront d'adapter notre programme aux conditions nivo-météo.

3.3-Conditions d'hébergement :

Hospice du Simplon. Hébergement en demi-pension.

3.4-Frais prévisionnels :

Demi-pension 45 FCH

Frais prévisionnels supplémentaires sur place : petit déjeuner du samedi et repas du dimanche soir : env. 35 FCH

Il est préférable de payer en francs suisses.

3.5-Arrhes :

Non

4-Voyage

Départ de Paris Porte d'Orléans (devant la statue du Mal Leclerc), le vendredi 01 décembre, rendez-vous 21h30 pour un départ 22h00 au plus tard.

Retour le lundi 04 décembre Porte d'Orléans vers 5h30

5-Equipement individuel

5.1-Matériel indispensable pour toutes les sorties :

Voir le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski et surf de montagne », rubrique matériel.

Notamment : ARVA, pelle, sonde .

Attention : l'organisateur ne pourra autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2-Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Néant

5.3-Nourriture à emporter :

2 vivres de course.

5.4-Documents administratifs nécessaires :

Carte CAF, carte d'identité

6-Réunion préparatoire

Contacter l'un des organisateurs par mail ou téléphone, le mardi ou le mercredi précédent le départ.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.